

## HONORAIRES TTC DE TRANSACTIONS 2025

### HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE HABITATION

**Forfait de 5 500€ d'honoraires pour les biens de moins de 90 000€**

Prix de vente de 90 001 à 200 000€ .....	7%
Prix de vente de 200 001 à 300 000€ .....	6%
Prix de vente de 300 001 à 400 000€ .....	5%
Prix de vente de 400 001 à 500 000€ .....	4%
Prix de vente au-delà de 500 000€ .....	3,5%

### HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE TERRAIN

Prix de vente à moins de 61 000€ .....	Forfait de 5 500€
Prix de vente au-delà de 61 001€ .....	9%

**Les honoraires sont à la charge du vendeur**

### HONORAIRES DE LOCATION VIDE OU MEUBLÉES

#### A la charge du bailleur

Honoraires de publicité et sélection du locataire : 150€

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

. Anses d'Arlet, Diamant, Marin et Trois-Ilets : 10€/m<sup>2</sup> (communes en zone tendue)

. Autres communes de la Martinique : 8€/m<sup>2</sup>

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> habitable

Honoraires État des lieux de sortie : 3€/m<sup>2</sup> habitable

#### A la charge du locataire

Honoraires visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

. Anses d'Arlet, Diamant, Marin et Trois-Ilets : 10€/m<sup>2</sup> (communes en zone tendue)

. Autres communes de la Martinique : 8€/m<sup>2</sup>

Honoraires État des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup> habitable

**Honoraires transactions commerces et entreprises : 15% H.T. du loyer annuel hors charges à la charge du locataire**

Rapport estimatif immobilier : 150 euros TTC

Attestation de valeur locative : 150 euros TTC

**L'agence MAZ ne doit recevoir ni détenir aucun fonds pour l'activité concernée sauf ceux correspondant à sa rémunération ou ses honoraires**